

**30 MINUTES CHRONO**

Mardi 8 novembre 2022

# SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



**15 min.** de présentation **15 min.** de questions-réponses





# Sommaire

---

## Plan de sobriété énergétique, recommandations et mesures

- ✓ Hébergements x restauration
- ✓ Congrès, Foires, Salons
- ✓ Monuments x bâtiments publics
- ✓ Festivités fin d'année
- ✓ Les bons gestes et accompagnement
- ✓ L'accompagnement public
- ✓ Les actions de l'Office





# PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

---



# Des mesures réglementaires

---

- **Obligation de fermer les portes en cas de dispositif de chauffage ou climatisation** (décret n°2022-1295 du 5 octobre 2022)
- **Interdiction des dispositifs de chauffage et de climatisation dans les terrasses ouvertes** (décret du 31 mars 2022)
- **Extinction des publicités lumineuses entre 1h et 6h du matin** (décret n°2022-1294 du 5 octobre 2022)  
Espace public également
- **Lutte contre la pollution lumineuse** : extinction des vitrines d'1h à 7h, ou 1h après arrêt d'activité (arrêté du 27 décembre 2018)



# Hébergements, restauration, activités touristiques

---

## **Charte d'engagement institutionnelle x organisations professionnelles**

- **Réduction de la température à 17 °C hors la présence des clients et du personnel dans les parties communes** : couloirs, salles inoccupées, réception, salles fermées de restaurant ou de sport fermées, etc.
- **Maintenir la température à 19°, avec une communication ciblée auprès des clients** : salles de restaurants, réception, chambres, parties communes, etc.  
⇒ Un degré de chauffage en moins c'est une économie d'énergie de 7%
- **Température des piscines : baisser d'1°C le chauffage de l'eau**
  - ✓ baisser la température des saunas, hammams, jacuzzis ainsi que leurs horaires d'utilisation.
- **Éclairage intérieur et extérieur** :
  - ✓ Cafés et restaurants s'engagent à éteindre leurs lumières et enseignes à la fin du service,
  - ✓ Les hôtels s'engageant à éteindre leurs enseignes entre minuit et 6 h du matin.
  - ✓ Coupure électrique pour les équipements des activités et parcs après la fermeture au public
- **Décrets pour rappel** :
  - ✓ **Terrasses ouvertes et attractions en extérieur**: Pour rappel, Interdiction des dispositifs de chauffage et de climatisation (décret du 31 mars 2022)
  - ✓ **Fermeture des portes** lors de l'usage de chauffage ou climatisation (décret n° 2022-1295 du 5 octobre 2022)



# Recommandations Congrès, Foires, Salons

---

## **Charte d'engagement institutionnelle x UNIMEV, SYNPASE, CREALIANS, L'EVENEMENT**

- **Déclenchement du chauffage ou de la climatisation une heure avant l'arrivée du public** puis baisse progressive jusqu'à **extinction le soir une heure avant la fermeture au public.**
- **Baisse de la température de 10%** vs édition précédente des évènements et au maximum à 19° au point de consigne.
- **Extinction de l'éclairage :**
  - ✓ des stands dès la fermeture au public,
  - ✓ de tous les éclairages **deux heures** après la fermeture des événements.
- **Extinction machines/équipements des stands** (hors chaîne du froid) : fermeture au public.
- **Mise à l'arrêt des équipements consommateurs d'énergie** (chambre froide, liaisons mécaniques,...) en cas de période prolongée sans exploitation.







# Monuments et bâtiments publics

- **Extinction à partir de 22h des éclairages** ornementaux des façades et monuments municipaux Ville de Paris, *qui vise une réduction de consommation énergétique de 10% cet hiver.*
- **Baisse des températures** dans tous les bâtiments de la Ville (sauf dans les lieux avec des publics sensibles)

## **UNE EXCEPTION : Tour Eiffel**

Extinction après fermeture à 23h45 (vs 1h), dernier scintillement à 23h (en place depuis 23/09/22)

- **Pyramide du Louvre** : extinction à 23h (vs 1h)
- **Château de Versailles** : extinction façade à 22h (vs 23h)

**=> Ambition de baisse durable et significative avec le Plan Climat**

**=> Air Énergie parisien** : Objectifs de réduction des consommations énergétiques du territoire: -35% en 2030 et 50% en 2050 (vs 2004)





# Festivités fin d'année

---

L'organisation d'**événements sur l'espace public** tient compte du **plan de sobriété**.

- **Illuminations des Champs Elysées :**
  - ✓ 6 semaines vs 7 (du 20 nov au 2 janv.) : **de 17h à 23h45** (vs 2h, soit 40% d'économie),
  - ✓ sauf Réveillon et Saint Sylvestre, les célébrations durent toute la nuit.
- **Feu d'artifice** de la Ville de Paris, 31 décembre à l'Arc de Triomphe: écourtement de la durée, sous la forme « d'une virgule pyrotechnique » pour célébrer la nouvelle année.







# ACCOMPAGNEMENT DES INSTITUTIONS ET CONSEILS POUR ADOPTER LES BONS GESTES

---



# Accompagnement de l'État

---

- ⇒ Guichet d'aide au paiement des factures gaz et électricité pour compenser les surcoûts
  - Depuis le 1/7/22 - prolongé en 2023
  - Ouvert à toutes les entreprises dépensant plus de 3% de CA en énergie
- ⇒ Baisse de la fiscalité sur l'électricité
- ⇒ Bouclier tarifaire à 4% de hausse sur 2022, 15% en 2023 pour TPE <10 salariés et 2 millions CA
- ⇒ Amortisseur d'électricité pour les TPE non éligibles au bouclier tarifaire: aide forfaitaire de 25% de la consommation avec plafond. Mis en place pour 1 an et effectif dès le 1er janvier, ce dispositif s'appliquera automatiquement sur les factures, sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande.
- ⇒ PGE résilience, dispositif complémentaire du PGE pour les entreprises particulièrement impactées par le conflit Ukrainien



# Autres dispositifs d'accompagnement

---

## **Accompagner les TPE / PME sur le chemin de la sobriété avec « Baisse les watts ».**

Le programme, doté de 26 millions d'€, vise à accompagner les filières métiers les plus énergivores : commerces et artisanat alimentaires, petits commerces, hôtels, cafés, restaurants, etc.

<https://baisseleswatts.fr/>

## **L'accompagnement mis en place par BPI France**

- Le **Climatomètre**, qui permet de recevoir des recommandations personnalisées, d'accéder à des ressources et des formations en ligne et d'identifier les possibilités spécifiques de financement, <https://climatometre.org/>

- le **Coq vert**, label des entrepreneurs engagés pour le climat ou encore **Diag eco-flux**, qui accompagne dans l'optimisation des flux (énergie) pour les entreprises de plus de 20 salariés.

<https://diagecoflux.bpifrance.fr/>

- Le **prêt vert économie d'énergie de l'Ademe et Bpifrance** : cofinancer des programmes d'investissement de TPE, PME et d'entreprises de taille intermédiaire visant à maîtriser et diminuer leurs impacts environnementaux.

<https://www.bpifrance.fr/>



# Accompagnement de la Ville de Paris / CCI

---

**Le site «paris-commerce-energie.paris.fr» répertorie astuces et bonnes idées pratiques pour que les professionnels adoptent les bons gestes.**

La Ville de Paris a signé avec la CCIP en 2021 une convention dont l'objectif est d'accélérer la transition écologique et numérique.

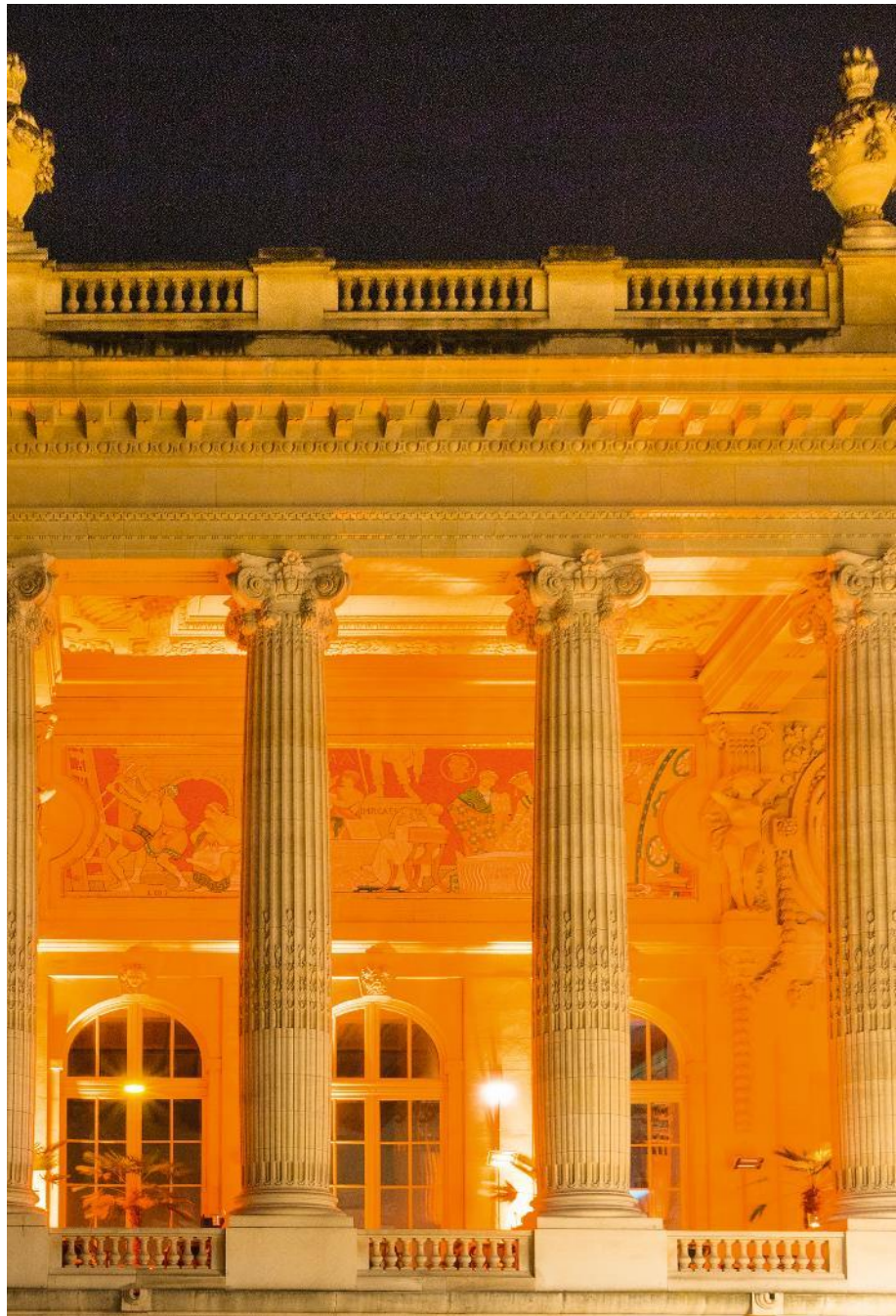
Dans le cadre du plan d'action 2022, la Ville et la CCI:

- proposent **un «flash'diagénergie» (auto-diagnostic)** en ligne et des diagnostics énergétiques instrumentés avec 50 % pris en charge par l'ADEME
- Édition en cours d'**un livret guide à destination de tous les acteurs**
- soutiennent des **entreprises engagées dans le discernement technologique et la sobriété énergétique**: L'AAP innovation résilience, le Fonds Parisien pour l'Innovation (projet innovant en lien avec les problématiques RSE, le Fabriqué à Paris - subvention de 30k€ à la clef).

Projet de création d'un **guichet unique**, service de proximité parisien pour accompagner les acteurs







## LES ACTIONS DE L'OFFICE DE TOURISME

---



# Les actions de l'Office de Tourisme

---

- Un **décryptage des mesures et aides à disposition**
- Une **équipe à vos côtés** pour vous accompagner dans la recherche d'efficacité énergétique
  - => Thomas Deschamps / François Polverel
  - => Des experts « coaching »
- Accès à toutes les informations mises à jour dans votre **centre de ressources**
- Des **éléments de langage** pour communiquer auprès de vos clients
  - => Rédaction d'une fiche pratique FR/GB de sensibilisation pour vos clients B to B / B to C

